

[Text]

best position? Do you intend to go back to the provinces with a different proposal having to do with extra-billing, hopefully one that will not want to simply control extra-billing, but to find ways of doing away with it altogether?

That should do for a beginning, Mr. Chairman.

Madam Bégin: The status of the Canadian Medical Association document, which has been widely circulated, is this: That document has been sent to a printer and the top of it is a new text invented by the CMA, attributing to me that document and calling it either *Draft Canada*, or whatever. That is all false pretense, or whatever the word is in English. It is not correct. I could be harsher to the CMA, which is becoming as good a lobby as insurance companies.

Mr. Blaikie: They are related.

Madam Bégin: We do not know how they received that document; they may have received it from any official of a province or anywhere. It is a working paper that I had never seen. It has nothing to do with me, if I may say, because it was not at my level and was not meant to be. I hope it is crystal clear when I say that it was not the Canada health act in any shape or form or draft of any sort that my officials used with the provincial officials last summer when they met further to the May official meeting of ministers. It has never been used since, because what happened in negotiations at that time pointed out either points of agreement or points of disagreement on which we have worked since, taking eventually a different approach. I can clarify that it is really quite dishonest intellectually to do that. I wrote to the CMA immediately. I have written to members of Parliament explaining the situation. I have written to the medical magazines to try to correct the situation, because that is not the way to work.

You want to know what I am doing now. That was your second question: Are you actually negotiating? "Actually negotiating", no, in the sense that I have told my counterparts that after what came from the summer and fall talks, I thought it was wiser to speak around a draft act, which does not exist yet—to speak around that instead of around other documents that may nurture fears that should not even be there. Example: Some provinces started saying that I wanted a tribunal to study every hospital case in the country that was not happy with what they received from their provincial minister. We never had the slightest intention of doing that, of course. So I thought the draft bill would be the best piece around which to work to see if we have agreement, on this and that, and progress. It is being done by justice. That is the state of the medicare dossier.

• 1005

Are you reconsidering asking for control of extra-billing, which is the consensus all ministers reached in the May federal-provincial meeting? Yes, I think it is fair to say that we have changed our opinion on that one, because last summer

[Translation]

d'autres propositions relativement aux dépassements d'honoraires, en vue non plus seulement de contrôler les dépassements d'honoraires mais d'y mettre fin complètement?

Je vais commencer avec ces quelques questions, monsieur le président.

Mme Bégin: Pour ce qui est du document de l'Association médicale canadienne, qui a eu une large diffusion, il a été envoyé à l'imprimeur avec un en-tête qui m'en attribue la responsabilité. Il est indiqué «Projet canadien» ou quelque chose du genre. Ce sont là de fausses prétentions. Quel que soit le titre en anglais, il est faux. Je pourrais être encore plus dure à l'égard de l'Association, qui est devenue un lobby aussi puissant que celui des sociétés d'assurance.

M. Blaikie: Ils sont reliés.

Mme Bégin: Nous ne savons pas comment l'AMC a pu mettre la main sur ce document. Il se peut que ce soit un haut fonctionnaire provincial qui le lui ait remis. De fait, il s'agit d'un document de travail que moi je n'ai jamais vu. Il n'a rien à voir avec moi, pour commencer, parce qu'il n'était pas censé atteindre mon niveau. J'espère que je suis parfaitement claire lorsque je dis qu'il ne s'agit pas de la Loi sur la santé au Canada, sous quelque forme ou sous quelque projet que ce soit, dont il a pu être question au niveau des fonctionnaires l'été dernier après la réunion officielle de mai entre ministres. C'est quelque chose qui n'a jamais été utilisé depuis parce qu'à la suite des négociations sont ressortis des points d'entente et des points de mésentente dont il a été tenu compte dans les prises de position subséquentes. Donc, on a procédé d'une façon parfaitement malhonnête du point de vue intellectuel. J'ai écrit tout de suite à l'Association médicale canadienne. J'ai écrit également aux députés pour leur expliquer la situation. J'ai communiqué avec les magazines spécialisés en médecine pour rectifier toute ces assertions. Ce n'est pas une façon de procéder!

Pour ce qui est de l'état actuel des négociations, disons qu'il n'y a pas vraiment de négociations actuelles parce que j'ai fait savoir à mes homologues, après ce qui s'est passé l'été et l'automne derniers, qu'il était préférable de travailler à partir d'un projet de loi précis qu'à partir de simples documents qui pouvaient donner lieu à toutes sortes de craintes. Or, le projet de loi n'existe pas encore. Ce qui s'est passé, par exemple, c'est que certaines provinces ont commencé à dire que ce que je souhaitais, c'est un tribunal qui examine le cas de chaque hôpital au pays qui se plaignait de ne pas avoir reçu suffisamment de son ministre provincial. Il est évident qu'il n'en a jamais été question. C'est pourquoi j'ai décidé qu'il était préférable de travailler à partir d'un projet de loi quelconque et de voir s'il était possible de faire des progrès à ce moment-là. Le Ministère de la justice y travaille actuellement. C'est là où en est le dossier de l'assurance-maladie actuellement.

Pour ce qui est de la possibilité de demander de nouveau le contrôle des dépassements d'honoraires, sur lequel tous les ministres se sont entendus à la réunion du gouvernement fédéral avec les gouvernements provinciaux en mai, la réponse